

COLLABORATION/ PROPAGANDE

Lettre de Mme Hélène Veil au Préfet du Cantal ; 1W153(1)

M<sup>lle</sup> Veil, Hélène Claire  
2 av. de la République  
Aurillac.

Monsieur le Préfet  
du Cantal  
à Aurillac (Cantal)

Monsieur le Préfet,

Conformément à la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis juive au regard de ladite loi, étant issue de quatre grands-parents nés dans la religion juive, et n'ayant tout au moins appartenu à aucune autre religion.

Au reste mes parents ont dû vous avoir remis déjà leur déclaration.

Je suis née le 22 Août 1913 à Paris (14<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>) et suis célibataire.

Déléguée ministérielle pour l'enseignement du français, latin-grec au lycée de jeunes filles de Moulhouse (1939-40), puis au collège de jeunes filles d'Albi (11 Novembre 40 - 13 Décembre 40) je n'ai plus actuellement de profession.

Les deux dernières années j'ai déclaré au fisc 300<sup>f</sup> de revenus par an, provenant de rentes françaises acquises avec mes petites économies personnelles, mais je n'en parle qu'au passé, car depuis mon arrivée à Aurillac, il y a aujourd'hui un an, j'ai dû me reconstituer une garde-robe pour remplacer, dans la mesure du possible, le linge de corps, les vêtements, les chaussures, et tous les objets d'usage courant que j'avais perdus dans un bombardement des Vosges.

Actuellement, en ma qualité d'agent non fonctionnaire, je touche, à titre provisoire (en l'attente du règlement d'administration publique qui doit fixer la durée de ce traitement) une indemnité mensuelle de licenciement de 1517<sup>f</sup>, 30.

Au cas où cette déclaration aurait besoin d'être complétée ou précisée, je me tiens à votre disposition pour donner tous détails utiles.

Very truly yours, Monsieur le Préfet  
à l'honneur de mon respect

Hélène Veil

Marseille le 11 juillet 1941

Lettre des habitants de la commune de Chaudesaigues au préfet du Cantal ; 1W213

Chaudesaigues le 16 Mai 1942



Monsieur le PREFET

Les soussignés, la plupart légionnaires et tous demeurant à Chaudesaigues, ont l'honneur de vous faire connaître les faits suivants.

Il a été mis en résidence forcée à Chaudesaigues, un certain nombre de Juifs, lesquels, une fois installés se sont empressés de faire venir parents et amis en sorte qu'à l'heure actuelle au lieu d'une centaine, il y a actuellement plus de 200 juifs à Chaudesaigues.

Tous ces indésirables, n'ayant rien à faire, courent la campagne en quête de tout ce qu'ils peuvent trouver à acheter comme ravitaillement ; payant un prix rémunérateur, bon nombre de paysans leur vendent. Le ravitaillement en général et celui de Chaudesaigues, en particulier, se trouve frustré des produits ainsi achetés par les juifs.

Chaudesaigues est une petite station thermale, à l'établissement thermal l'on soigne sciatiques et Rhumatismes, la saison thermale est commencée, mais les logements vont manquer pour recevoir les malades désirant se soigner à Chaudesaigues. Les hôtels ont encore un peu de place, mais tous les logements en meublé sont occupés par les juifs, pas une place n'est disponible. Chaudesaigues va être obligée de refuser ses clients habituels par ce que des juifs apatrides occuperont les logements.

Le pays est plutôt pauvre et ne nourrit pas sa population il sera cet été bien difficile pour ne pas dire impossible, au ravitaillement de se procurer les denrées nécessaires pour nourrir la population, les baigneurs et touristes et par surcroit les juifs.

Les soussignés ont donc l'honneur de prier Monsieur le PREFET de bien vouloir enlever de Chaudesaigues tous les juifs indésirables qui peuvent être mis dans d'autres localités où ils seront certainement moins encombrants qu'à Chaudesaigues.

Il est aussi à remarquer que les Juifs n'ont rien à faire et ne font que flâner dans les rues et sur les routes, constituant ainsi le plus fâcheux exemple à l'heure actuelle où le Gouvernement demande à tous de travailler de plus en plus.

La seule occupation des Juifs est la propagande anti-gouvernementale. L'on comprend facilement que les Juifs ne soient pas les amis du Gouvernement, mais la campagne de propagande larvée qu'ils font ici, cause un très grand mal dans un petit pays particulièrement bien pensant, et il y aurait grand intérêt à y mettre un terme.

LE GION FRANÇAISE des COMBATTANTS  
Unité Départementale du CANTAL  
Résu le 26 MAI 1942 N° 22110  
Répondu le

1W 213 (5)

Amour

*deuxième* *Musiel* *J. Pignol* *Champs* *Chassagny*  
*F. Barbes*  
*P. Pignol* *Am. Moutier*  
*Amour* *M. Viard* *Stidal* *J. Lharran*  
*N. Chassagny* *B. Labourdette* *Songeur* *A. Ford*



# Paroles du Maréchal

Je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils.



Jeunes Français, vous payez des fautes qui ne sont pas les vôtres : c'est une dure loi qu'il faut comprendre et accepter au lieu de la subir ou de se révolter contre elle.



Notre défaite est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié.



Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît.



LE CHEF DE L'ETAT FRANÇAIS

Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père ; je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi ! Gardez votre confiance dans la France éternelle.



N'espérez pas trop de l'Etat qui ne peut donner que ce qu'il reçoit. Comptez pour le présent sur vous-mêmes et, pour l'avenir, sur les enfants que vous aurez élevés dans le sentiment du devoir.



N'écoutez plus les démagogues, souvenez-vous de leur formule : " le pain, la paix, la liberté ". Vous avez eu la misère, la guerre, la défaite.



Le Chef, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer. — Renoncez à la haine, car elle ne crée rien. On ne construit que dans l'amour et dans la joie.



